



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 7 juillet 2021 à 8h

Centre d'activités Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Gilles **JEANSON** _ Daniel **LAGRANGE**
_ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Dominique **RAVEY** _ Richard **RENAUDIN** _ Benoit
SKLEPEK _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Claude **COLIN** _ Laurent **DIEZ** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	1 ^{er} juillet 2021
<u>Date d'affichage</u> :	8 juillet 2021
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	12
<u>Nombre de votants</u> :	12
<u>Secrétaire de séance</u> :	Benoit SKLEPEK

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 2 juin 2021

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2021_ 112	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – juin 2021
2021_ 113	Commande publique	Approbation d'une convention de servitude de tréfonds avec GRDF Réseaux Est
2021_ 114	Domaine et patrimoine	Zone des clairs chênes – Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association Remise
2021_ 115	Finances	Couches lavables – facturation aux particuliers
2021_ 116	Eau - assainissement	Facture d'eau - dégrèvement
2021_ 117	Cohésion sociale	Projets d'investissement des multi-accueils – demande de subvention

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Benoit SKLEPEK a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 2 juin 2021

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2021_112

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Habitat - attribution des aides – juin 2021

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 14 juin 2021.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse Commune						Montant des devis(€ TTC)			
2021-RT 20	TM	STEIB Jonathan	Menuiseries + chaudière gaz	OPAH	Menuiseries : CONCEPT PVC 54230 NEUVES MAISONS Chaudière : ENGIE 54600 VILLERS LES NANCY	oui	35,00%	12 673,39 €	12 673,39 €	14/06/2021	2 000,00 €
		159 rue Jean Godefroy 54230 NEUVES MAISONS						13 370,43 €			
2021-RT15	TM	JOBARD Pascal	ITE + rampants + toiture	OPAH	ITE : IRH 54 54320 MAXEVILLE Rampants + toiture : AS TOITURE 54630 RICHARDMENIL	oui	37,00%	24 537,70 €	19 498,00 €	14/06/2021	2 000,00 €
		.21 allée des Bégonias 54230 NEUVES MAISONS						26 495,60 €			
2021 - RT 21	TM	LEYRE Baptiste	ITE + porte d'entrée	OPAH	ITE : A,BASTIEN 54230 NEUVES MAISONS PORTE : CONCEPT PVC 54230 NEUVES MAISONS	oui	61,00%	25 307,81 €	23 377,81 €	14/06/2021	2 000,00 €
		10 rue d'Alsace PONT ST VINCENT						26 747,00 €			
2021 - RT 22	TM	MARQUIS Sophie	ITE	OPAH	CONSTRUCTIONS MACHADO 54850 MESSEIN	oui	49,00%	11 250,00 €	11 250,00 €	14/06/2021	2 000,00 €
		14 rue Aristide Briand 54550 PONT ST VINCENT						12 375,00 €			

DÉLIBÉRATION N° 2021_113

Rapporteur :

Daniel LAGRANGE - Vice-président chargé de la prévention des inondations, de la voirie et des travaux

Objet :

Approbation d'une convention de servitude de tréfonds avec GRDF Réseaux Est

Dans le cadre de l'alimentation en gaz du site Cogesud à Messein, GRDF souhaite poser une canalisation en PE d'un diamètre de 160 mm et d'une longueur de 285 m sur la parcelle AC 21 à Méréville, propriété de la CCMM.

Dans ce cadre, il est proposé au bureau d'autoriser le président à signer la convention de servitude de passage.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer la convention de constitution de servitude de passage concernant la parcelle sise à Méréville Section AC n°21.

DÉLIBÉRATION N° 2021_114

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports

Objet :

Zone des clairs chênes – Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association Remise

L'association REMISE, basée à Nancy, a pour but de promouvoir, valoriser et accompagner le réemploi des matériaux et des composants de construction, notamment lors de déconstructions. Elle est dirigée par des architectes et contrôleur technique.

L'association était en recherche de locaux pour son activité; il lui a été proposé une halle de la zone des clairs chênes.

Il est proposé d'autoriser l'association à occuper le local n°8 d'une superficie de 500 m², au sein de la zone des clairs chênes à Chavigny. L'occupation est temporaire et s'achèvera, au plus tard, à la démolition des bâtiments dans le cadre de l'aménagement du parc d'activités Brabois Forestière. Le loyer est à titre gracieux, seules les charges locatives seront payées par l'association.

Le bureau communautaire est invité à approuver la convention d'occupation précaire.

Le bureau communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation précaire avec l'association REMISE
- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2021_115

Rapporteur :
Jean-Luc FONTAINE - conseiller délégué chargé de la prévention des déchets

Objet :
Couches lavables – facturation aux particuliers

Dans le cadre du programme de prévention des déchets, la CCMM propose aux particuliers s'essayer les couches lavables avec un accompagnement par l'association Bou'de nature. Elle a donc acheté des lots de couches lavables qu'elle prête gratuitement aux personnes intéressées. Il arrive parfois que les couches soient perdues, abimées ou tachées. Dans ce cas, il est proposé de les facturer selon la grille tarifaire suivante :

- Couche détériorée ou anormalement usée : 11€/couche,
- Couche tachée : 5€/couche,
- Couche décolorée, teintée : 5€/couche,
- Couche malodorante : 3€/couche,
- Couche non neuve non restituée : 15€/couche,
- Couche neuve non restituée : 16,50€/couche

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **adopte** la grille tarifaire ci-dessus pour la facturation des couches lavables abimées, sales, tachées ou non restituées.

DÉLIBÉRATION N° 2021_116

Rapporteur :

Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :

Facture d'eau - dégrèvement

Suite à l'étude et l'accord de la commission eau-assainissement, il est proposé au bureau de se prononcer favorablement sur le dégrèvement suivant :

Adresse	Objet	Dégrèvement
Route de Méréville FROLOIS	Fuite sur tuyau vétuste alimentation abreuvoir	741 m3 sur redevances consommation-prélèvement- pollution

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le dégrèvement ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N° 2021_117

Rapporteur :

Filipe PINHO - Président

Objet :

Projets d'investissement des multi-accueils – demande de subvention

1. Acquisition de trois nettoyeurs à vapeur sèche, un pour Chali'chatons (400 m²) et deux pour la Maison de l'enfant (plus de 700 m² sur deux étages).

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique menée par la communauté de communes Moselle et Madon pour :

- Favoriser la qualité d'accueil du public et les conditions de travail des agents de la collectivité.
- Favoriser une meilleure qualité sanitaire des locaux.
- Optimiser les dépenses de fonctionnement.

Il s'agit de :

- Garantir une propreté et une hygiène saine en supprimant les produits d'entretien toxiques et d'offrir un meilleur environnement pour les enfants et le personnel. L'équipement permettra un nettoyage écologique des locaux, des équipements et du matériel : sols, tapis de sol, mobilier, surfaces de pose, plans de change, jouets...
- Faciliter la manipulation et l'ergonomie pour le personnel assurant l'entretien des locaux et du matériel et réduire ainsi les risques de troubles musculo squelettiques.
- Réduire les dépenses de fonctionnement en produits d'entretien (environ 3 000 €/an), en maintenance (monobrosse de la Maison de l'enfant), en location de matériel (250 €/an) et en charge de personnel (moindres tâches à réaliser et gain de temps).

L'équipement sera de fabrication française avec un service après-vente localisé sur Neuves-Maisons, permettant d'assurer des interventions rapides en cas de besoin.

2. Acquisition de matériel d'aménagement et pédagogique permettant de créer un espace multi sensoriel pour développer des activités en direction des enfants et de leur famille afin de favoriser l'éveil des jeunes enfants. L'achat de malles permettra le transport du matériel et une installation mobile de cet espace multi sensoriel. Il s'agit d'une démarche spécifique destinée au départ aux personnes porteuses de handicap et aujourd'hui développée dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.

L'éducatrice de jeunes enfants de Chali'chatons, qui a bénéficié ces deux dernières années de formations sur cette démarche, travaillera en collaboration avec les autres services petite enfance du territoire qui pourront s'appuyer sur ses compétences pour développer des actions conjointes et au sein de leur propre service.

Dépenses prévisionnelles : 18 370,86 € HT (15 427,50 € pour les 3 nettoyeurs vapeurs + 2 943,36 € pour les malles pédagogique).

Recettes prévisionnelles : 7 348 € HT (40 %) à solliciter auprès de la CAF et 11 022,52 € HT sur fonds propres

Le bureau est invité à approuver les projets d'acquisition de nettoyeurs vapeurs pour les EAJE et de mise en place de malles pédagogiques et à solliciter les aides de la CAF.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** les projets d'acquisition de nettoyeurs à vapeur et de malles pédagogiques multi sensoriels pour les EAJE et leur plan de financement,
- **approuve** la sollicitation de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales de Meurthe et Moselle,
- **s'engage** à prévoir les crédits au budget.

Le secrétaire,

Benoit SKLEPEK



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2021_ 112	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – juin 2021
2021_ 113	Commande publique	Approbation d'une convention de servitude de tréfonds avec GRDF Réseaux Est
2021_ 114	Domaine et patrimoine	Zone des clairs chênes – Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association Remise
2021_ 115	Finances	Couches lavables – facturation aux particuliers
2021_ 116	Eau - assainissement	Facture d'eau - dégrèvement
2021_ 117	Cohésion sociale	Projets d'investissement des multi-accueils – demande de subvention

Signatures

Claude COLIN	Excusé	Patrick POTTS	
Laurent DIEZ	Excusé	Dominique RAVEY	
Jean-Luc FONTAINE		Richard RENAUDIN	
Dominique GOEPFER		Pascal SCHNEIDER	Excusé
Gilles JEANSON		Marie-Laure SIEGEL	Excusée
Daniel LAGRANGE		Benoit SKLEPEK	
Sandrine LAMBERT		Hervé TILLARD	
Filipe PINHO		Thierry WEYER	

